## Conseil communautaire – Nantes Métropole – 17 octobre 2016

Point 02 - Vœu - Ouverture des commerces le dimanche

Intervention: Mireille PERNOT (Rezé)

Madame la présidente, chers collègues,

Ce n'est pas un scoop, le groupe communiste ne s'associera pas à l'ouverture des commerces le dimanche. Les activités commerciales, contrairement aux métiers de la santé ou de la sécurité publique, ne sont pas des activités vitales au point d'être nécessaires le dimanche.

Ce jour commun de repos, accordé par la loi depuis 1906, doit être préservé pour les salariés du commerce et leur famille, tout comme pour ceux des autres entreprises. Balladur en 1993, puis Fillon en 2009, ont ouvert la voie des dérogations, et à la loi Macron avec ses 12 dimanches. Ces choix politiques conduisent à entamer toujours un peu plus le droit au repos des salariés. Certains ouvrent quand ils veulent, sous prétexte de jardinerie, bricolage... les grandes surfaces osent se vanter sur leurs pubs, de leur ouverture les jours fériés...

Nous comprenons la volonté bien intentionnée de notre Présidente de limiter les dégâts pour les salariés. Mais jusque-là limitée à 2 dimanche, et aux commerces de centre-villes, l'ouverture dominicale a mis le pied dans la porte à Nantes, et nous ne pouvons déjà plus la refermer. A l'échelle nationale, l'expérience montre qu'ouvrir de façon exceptionnelle, dans un secteur géographique, installe des distorsions de concurrence qui amènent à toujours plus d'ouvertures. Car il y aura toujours un commerce qui se jugera défavorisé par rapport à un autre. Et sur fond de liquidation nationale du Droit du travail, le Medef local s'enhardit en réclamant, je cite : « davantage de liberté commerciale dans toute l'agglomération, en traitant tout le monde à la même enseigne, sans faire de distinction entre petits et grands commerces, ni entre centre-ville et périphérie »

Car en fait, l'intérêt économique est très loin d'être démontré pour les commerces de proximités. En revanche, l'ouverture le dimanche est voulue par la grande distribution dont l'affluence est forte le samedi mais limitée par leurs parkings et leurs surfaces de vente. Elle a tout intérêt à mieux répartir les consommateurs du samedi vers le dimanche, cette stratégie permet de s'accaparer plus de parts de marché pour un investissement quasi nul. Et, nous le savons tous, le temps du volontariat des salariés ou des emplois réservés aux étudiants est loin derrière nous. Le travail le dimanche est, dans les grandes surfaces, partie intégrante du contrat!

Les élus communistes voteront donc contre ce vœu.

Je vous remercie de votre attention.